

Aménagement des espaces publics Feydeau – Commerce

Sommaire

- I. **Mandat de participation confié à l'atelier citoyen**
- II. **Démarche de concertation mise en œuvre**
- III. **Avis citoyen.**
 - A. Quels sont les usages et les fonctionnalités actuels des espaces publics concernés ?
 - B. A quels enjeux devront-ils répondre demain ?
 - C. Comment ces enjeux sont retranscrits dans l'aménagement de ces espaces publics ?

I. **LE MANDAT DE PARTICIPATION**

Cette partie présente le mandat de participation confié par Nantes Métropole à l'atelier citoyen.

• **Pourquoi la métropole engage-t-elle cette démarche ?**

L'aménagement du périmètre « Feydeau Commerce » constitue une étape majeure dans la mise en œuvre de la promenade nantaise « de la Loire à la gare ». Celle-ci répond à l'exigence de Nantes et de Nantes Métropole d'offrir qualité et cohérence des espaces publics en cœur d'agglomération, dans la continuité de Neptune-Bouffay (2012) et Château-Mercoeur (2015), et au même titre que le parvis nord de la future gare de Nantes.

Il porte sur les vastes espaces des anciens bras de Loire, incluant le tour de l'île Feydeau jusqu'à la Bourse, le carrefour Cours des cinquante-otages – Cours Franklin-Roosevelt et la place du Commerce, et la station bus tram Commerce 1 du principal pôle d'échanges de transports en commun de l'agglomération, hors emprise tramway. L'ensemble représente une surface totale d'environ 27 000 m². Dans ce cadre, les élus ont souhaité que cet aménagement poursuive la démarche de renforcement de l'attractivité du centre de l'agglomération et d'amélioration de la qualité des espaces et des ambiances. Le projet devra également respecter les spécificités du site, en optimisant son fonctionnement et le confort des usagers et en proposant une approche spécifique en matière de nature en ville.

Le projet sera réalisé par l'atelier Jacqueline Osty et associés, paysagistes et urbanistes, associés à Ville Ouverte, qui mènera la concertation et à d'autres bureaux d'études et spécialistes.

Sur la base des objectifs définis par les élus, cette opération fait l'objet d'une concertation afin de :

- favoriser l'expression d'un point de vue partagé des citoyens et des acteurs afin de compléter la vision des enjeux de partage de cet espace public.
- prendre en compte l'expertise d'usage et les besoins des usagers et des riverains du site dans l'élaboration du projet de manière à contribuer à la réalisation d'un espace public de qualité.

Cet avis viendra compléter les autres approches que sont les enjeux définis par les politiques publiques locales, les obligations techniques et réglementaires, les contraintes financières et de gestion...

Afin de préciser les usages des espaces publics actuels, une enquête a été réalisée auprès de 1000 personnes en juin 2016. Les résultats seront présentés pendant la concertation.

- **Le mandat de participation**

Cette concertation contribuera à la construction du projet et à l'analyse des réponses apportées aux objectifs définis dans le programme.

Ainsi, vous serez amenés à débattre autour des questionnements suivants :

- **Quels sont les usages et les fonctionnalités actuels des espaces publics concernés ?**
- **A quels enjeux devront-ils répondre demain ?**
- **Comment ces enjeux sont retranscrits dans l'aménagement de ces espaces publics ?**

Ces questions permettront d'aborder des sujets plus précis :

- ville apaisée, partage de l'espace (cycles – piétons), accessibilité, lisibilité
- ambiances et paysages, nature en ville, patrimoine
- usages, attractivité commerciale, animations, tranquillité publique...

Cette concertation se limite aux espaces publics suivants :

- place du Commerce
- le cours Franklin-Roosevelt et en particulier la station de transports « Commerce »
- allée Duguay-Trouin

Le projet et la concertation portent exclusivement sur les espaces publics, à l'exclusion des projets sur les bâtiments ou des travaux sur le tramway en cours cet été.

- **Les modalités et étapes de la démarche**

Un atelier permanent de participation est constitué spécifiquement pour le projet. Il est composé :

- d'habitants et commerçants du secteur Feydeau/ Commerce
- de personnes membres du conseil Nantais de l'Accessibilité Universelle,
- de personnes membres du Conseil des Usagers de l'Espace Public,
- d'usagers recrutés lors de l'enquête sur l'espace public
- des membres du Collectif vie nocturne

La démarche de concertation est rythmée par le calendrier du projet. Elle débutera le 5 juillet 2016 lors d'une réunion publique et se terminera au 1^{er} trimestre 2017. L'atelier permanent se réunira à 4 reprises. Pour chaque séance, une invitation puis un compte rendu reprenant les éléments discutés seront transmis.

- **Et après, à quoi va servir votre contribution ?**

Votre contribution va permettre :

- d'enrichir le projet de votre expertise d'usage en identifiant des éléments à intégrer au projet,
- de vérifier que les scénarios d'aménagement répondent bien aux usages des espaces publics, en complément des attentes techniques et des obligations réglementaires et financières.

En fin de concertation, un document complet présentera le dispositif de concertation (atelier, nombre, ...), le mandat de participation, les propositions et avis recueillis lors des ateliers et établira un bilan de la concertation. Tout au long de la démarche des informations seront mises à disposition sur le site internet Nantes & Co.

Alain ROBERT
Vice Président
Grands Projets Urbains

Catherine CHOQUET
Adjointe de quartier
Nantes Centre Ville



II. DEMARCHE DE CONCERTATION

Cette partie présente les modalités de concertation mises en œuvre aux différentes étapes de l'élaboration du projet d'espace public.

• Étapes de la concertation

La concertation a été menée par Nantes Métropole en association avec l'agence Ville Ouverte. Elle a permis d'associer les habitants, commerçants, usagers et membres des instances consultatives nantaises à l'élaboration du projet. La démarche s'est notamment appuyée sur la mise en place d'un atelier citoyen.

– **Enquête Usagers**

Du 6 Juin 2016 et le 18 Juin 2016 (12 jours) : qui a permis d'interroger 1077 personnes au niveau du pôle de transport, de l'allée Duguay Trouin et de la place Commerce. Les questions portaient sur la fréquentation, les usages, les perceptions et des critères prioritaires pour de le réaménagement de Feydeau Commerce.

– **5 juillet 2016 : réunion publique et marche exploratoire**

Le lancement de la concertation s'est déroulé lors d'une réunion publique suivie d'une visite de site. Ce temps visait à présenter les ambitions de Nantes Métropole pour l'aménagement du secteur Feydeau-Commerce, les grands objectifs du projet et les modalités de la concertation. Il a permis de mobiliser pour l'atelier citoyen, et de recueillir *in situ* les perceptions, avis et attentes des habitants / usagers pour alimenter le diagnostic et les études préliminaires.

– **11 et 12 juillet 2016 : immersion**

Deux journées d'immersion sur site ont permis d'approfondir le diagnostic par une approche sensible (analyse des perceptions et des usages) et de recueillir les attentes. A cette occasion, l'équipe de Ville Ouverte a également recruté des participants pour l'atelier citoyen.

– **Atelier citoyen**

14 septembre 2016 : Atelier #1 : partage du diagnostic et des éléments recueillis lors de l'immersion et de la visite de site. Débat sur les objectifs du projet d'espace public.

6 octobre 2016 : Atelier #2 : Présentation de deux scénarios d'aménagement proposé par l'atelier Osty et travail en atelier autour des avantages et des inconvénients de chaque scénario.

1^{er} mars 2017 : Atelier #3 : présentation de l'esquisse et travail sur trois thématiques à l'aide d'images de références : la présence de l'eau, la nature en ville et l'ambiance nocturne.

26 avril 2017 : Atelier #4 : retour sur l'esquisse et présentation de l'avancement du projet, suivie d'une visite sur site pour visualiser les intentions du projet.

13 juin 2017 : Atelier #5 : rédaction de l'avis citoyen.

Les membres de l'atelier ont également établi quelques contributions individuelles (une personne membre de l'APF et des riverains).

• Composition de l'atelier citoyen

La composition de l'atelier citoyen visait à assurer une diversité de participants et de points de vue. Certaines personnes présentes à la réunion publique du 5 juillet ont indiqué leur souhait de participer à la concertation et ont été conviées. Le panel a été complété lors des rencontres de quartier, des enquêtes de terrain et par les membres des instances représentatives nantaises et métropolitaines (CUEP, CM-CNAU, Conseil Vie Nocturne, CNP). Ont donc été conviés :

- 30 habitants
- 20 usagers
- 10 commerçants,
- 15 représentants des conseils, collectifs et associations

Entre vingt et trente personnes ont participé à chaque atelier. Au cours de la concertation, des personnes non membres de l'atelier citoyen l'ont rejoint pour une ou deux séances de travail, notamment des membres d'associations de protection du patrimoine et des riverains.

Aménagement des espaces publics Feydeau – Commerce

Version amendée de l'avis citoyen

Ce document exprime le point de vue de l'atelier citoyen sur le projet d'aménagement des espaces publics Feydeau – Commerce collecté au cours des quatre premières séances de l'atelier. L'avis citoyen a été débattu et amendé le 13 juin 2017, lors de la cinquième séance. Les modifications apportées figurent en rouge dans le présent document. Les amendements qui ne faisaient pas consensus ont fait l'objet d'un vote (pour, contre, ne se prononce pas). Les participants ont aussi formulé des questions et demandes de précisions sur certains aspects du projet. Cet avis sera remis aux élus, puis la Ville de Nantes et Nantes Métropole apporteront une réponse argumentée.

I. Quels sont les usages et les fonctionnalités actuels des espaces publics concernés ?

La question a été abordée lors de la première séance de l'atelier citoyen.

Feydeau Commerce : un lieu central et un point d'entrée dans la ville

A l'échelle de la métropole de Nantes, le secteur Feydeau Commerce est un lieu de passage, situé à la convergence de plusieurs moyens de transports (deux lignes de tram, plusieurs lignes de bus, navette aéroport, taxis).

Pour les personnes venant de l'extérieur, il s'agit d'un point d'entrée dans la ville, et pour les Nantais d'un lieu central, où l'on se donne rendez-vous. C'est aussi un espace qui accueille des événements (animations commerciales, festivités) et permet de grands rassemblements.

Un secteur patrimonial, peu mis en valeur

La Place du Commerce et le cours Franklin Roosevelt, aménagé après le comblement de l'ancien bras de la Loire, présentent des qualités architecturales remarquables : présence du palais de la bourse, façades des allées Brancas et de l'île Feydeau...

Aujourd'hui l'histoire du site est peu lisible : on perçoit mal l'ancien passage de la Loire et le caractère insulaire de l'île Feydeau. Les façades sont masquées par les arbres et l'éclairage médiocre ne les met pas en valeur, en particulier allée Duguay Trouin.

Une offre commerciale hétéroclite, qui manque d'attractivité

L'offre commerciale est contrastée entre le nord et le sud du secteur. La Place du Commerce et l'allée Brancas accueillent des commerces et services attractifs (cinéma, FNAC, restaurants), ainsi que des cafés avec terrasses. Il y a aussi beaucoup de chaînes et de boutiques franchisées. L'allée Duguay Trouin manque de diversité commerciale : on y trouve surtout de la restauration rapide et des commerces de faible qualité, qui participent selon certains au sentiment d'insécurité. Les façades, devantures et enseignes sont de mauvaise qualité et de nombreux locaux sont vacants.

Question / compléments : quelles démarches engager pour améliorer les devantures et faire respecter les règles du PSMV (Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur) ?

Il manque un lieu d'information / office du tourisme sur le secteur.

Un nœud de déplacements complexe

Le secteur Feydeau Commerce propose une offre complète de transports en commun et accueille de nombreux déplacements. S'y croisent piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite (PMR), bus, véhicules de livraison, voitures... Il est difficile de se repérer et les flux sont mal organisés, ce qui entraîne des conflits entre usagers et des situations dangereuses.

Des espaces publics peu accueillants

Les espaces publics sont encombrés par les constructions et le mobilier : ancien marché aux fleurs, aubettes, locaux de la TAN... Ils ont vieilli, génèrent des frais de nettoyage importants et ne sont pas très agréables : il y a peu de possibilités de s'asseoir, pas de toilettes, peu de poubelles... Le sol est accidenté et les dénivellations sont un problème pour la déambulation et l'accessibilité des commerces. Le secteur manque de verdure à hauteur de piéton, les nombreux arbres obscurcissent les lieux et les platanes sont gênants pour les personnes allergiques aux pollens. Le bruit est aussi très présent.

Question : Où les locaux de la TAN seront-ils transférés ?

Un sentiment diffus d'insécurité

On est parfois mal à l'aise en traversant le secteur, du fait de la présence de dealers, qui s'installent aux abords de la station de tramway et le long de l'allée Duguay Trouin. L'ambiance n'est pas rassurante, de jour comme de nuit. L'éclairage est insuffisant et il existe trop de recoins.

Question : quelles solutions pour traiter le problème du deal ?



II - A quels enjeux les espaces publics concernés devront-ils répondre demain ?

Les objectifs du projet d'espace public ont été abordés lors de la première séance de travail et rediscutée lors des réunions suivantes. Échanges autour de tables rondes thématiques, travail sur plans et à l'aide d'images de références ont permis à l'atelier citoyen de formuler les préconisations suivantes.

1. Renforcer l'attractivité du secteur en révélant ses qualités

Le diagnostic a mis en évidence des atouts qu'il convient de révéler pour affirmer le rôle central du secteur Feydeau Commerce et en faire un lieu de destination attractif pour les Nantais et les personnes venant de l'extérieur.

Mettre en valeur le patrimoine

- Révéler l'histoire du site, rappeler le passage de la Loire et mettre en évidence l'insularité de l'île Feydeau.
- Dégager la vue sur les façades en supprimant certains arbres.
- Installer un éclairage de qualité, qui mette en valeur les éléments remarquables (bourse, arbre de Place du Commerce) et les détails des façades de l'allée Duguay Trouin (mascarons) et de l'allée Brancas.
- Faire respecter la réglementation sur le patrimoine (façades, enseignes) qui ne l'est pas aujourd'hui.

Question : Quels sont les contrôles effectués pour faire appliquer les obligations de traitement des façades en site protégé (PSMV), à ce jour peu respectées ?

Développer l'attractivité commerciale

- Soutenir et diversifier l'offre commerciale, en particulier allée Duguay Trouin : commerces de bouche, restaurants et boutiques de qualité (habillement, antiquités, cordonnier, teinturier, fleuriste, boulanger...).
- Favoriser l'installation de commerces ambulants de qualité dans les espaces publics : marché bio ou aux puces, bouquinistes, stands mobiles de restauration... Privilégier la Place du Commerce et le square à l'arrière de la bourse pour ces activités.

- Améliorer la qualité des devantures commerciales et des enseignes.

Prévoir une place pour l'art

- Sous la forme d'éléments permanents : mobilier urbain original, installations lumineuses poétiques, kiosque à musique, espace dédié au graffiti...
- Favoriser les animations diversifiées et de qualité, y compris musicales (vote : 8 pour, 5 contre, 1 ne se prononce pas).
- Prévoir une place pour l'art, mais uniquement sans bruit (vote : 5 pour, 8 contre, 1 ne se prononce pas).

2. Améliorer les déplacements pour tous les usagers

Le réaménagement du pôle de transports doit permettre une meilleure organisation des déplacements, pour faciliter et sécuriser les parcours de l'ensemble des usagers.

Un pôle de transports confortable et accessible à tous

- Mettre en œuvre une accessibilité universelle pour tous les usagers : enfants, adultes, personnes âgées ou atteintes par tout type de handicap (moteur, visuel, auditif...).
- Installer des abris bus et tram solides, esthétiques et fonctionnels, protégeant de la pluie et du vent.
- Prévoir des abris en harmonie avec le mobilier existant, sans interférer avec l'architecture patrimoniale ni gêner les usagers.

- Réaliser des quais larges, confortables et accessibles en fauteuil roulant et avec une poussette.
- Prévoir une signalétique adaptée à tous les usagers : séparations tactiles, feux sonores...
- Proposer des services aux usagers : bornes d'orientation et d'information, bornes de rechargement pour téléphones mobiles...
- Placer judicieusement le mobilier urbain pour ne pas envahir l'espace public.

Mieux tenir compte des piétons, des personnes à mobilité réduite et des cyclistes

- Intégrer le secteur à la zone piétonne du centre ville.
- Faciliter les déplacements des piétons et personnes à mobilité réduite, en supprimant les obstacles et les dénivellations.
- Sécuriser les traversées piétonnes, en particulier Cours des 50 otages.
- Prévoir du stationnement vélo et aménager des continuités cyclables, mais sans créer « d'autoroute à vélos ».

Question : comment améliorer la traversée entre l'Est et l'Ouest de l'allée Duguay Trouin (franchissement du tram 2-3) ?

Question : Du fait de la dénivellation entre l'allée Duguay Trouin et le tramway, le cheminement pour les personnes en fauteuil sera sinueux et assez long. Peut-on le faire figurer sur un plan, ainsi que le trajet entre les quais du tramway et ceux des bus ?

3. Faire de Feydeau—Commerce un espace d'agrément, propice à la détente

L'aménagement des espaces publics doit rechercher un fonctionnement optimal des déplacements, mais aussi apporter de l'agrément, pour faire du secteur un lieu de détente apaisé et sécurisé.

Rendre les espaces publics plus accueillants

- Désencombrer l'espace en supprimant les obstacles visuels et physiques.
- Installer des assises confortables et robustes, propices à la détente, notamment des sièges et des bancs avec dossiers et accoudoirs, pour aider à se relever.
- Pour les assises intégrées aux jardinières et aux fontaines, prévoir des discontinuités permettant aux personnes en fauteuil de s'insérer naturellement parmi les autres.
- Prévoir des toilettes gratuites et accessibles, des fontaines d'eau potable et des poubelles en capacité et nombre suffisants (s'inspirer des corbeilles récemment installées quai de Turenne).
- Favoriser les revêtements de qualité, durables et locaux.

Question : Peut-on avoir des précisions sur la nature des revêtements, en particulier les pavés ?

Question : sera-t-il possible de tester ces revêtements qui seront posés pour longtemps ?

Renforcer l'ambiance végétale

- Renforcer l'ambiance végétale en aménageant un vrai jardin tout en préservant la vue sur les façades patrimoniales et l'éclairage des riverains.
- Privilégier une végétation basse (buissons, vivaces) pour garantir l'ensoleillement et conserver une vue dégagée. Eviter son débordement



sur les espaces piétons et la création d'obstacles pour les malvoyants, non détectables à la canne.

- Diversifier les essences des arbres et des plantes (couleurs, odeurs, périodes de floraison), en évitant les allergènes et les arbres dont les racines déforment le sol. Privilégier des essences adaptées au site et au climat, économes en eau.
- Conserver de grands arbres pour apporter de l'ombre.
- Végétaliser certaines façades, notamment celle du futur bâtiment du square Fleuriot De Langle.



Intégrer l'eau sous différentes formes

- Rappeler le passage de la Loire par la présence de l'eau.
- Faire de l'eau un élément proche et ludique, que l'on puisse toucher.
- Eviter l'eau stagnante, qui favorise l'accumulation de déchets et le développement des moustiques.
- Associer fontaines et végétation aquatique (roseaux, joncs...)
- Apaiser l'ambiance sonore grâce au bruit de l'eau. Cet avis n'est pas partagé par certains participants, qui estiment que « couvrir le bruit par le bruit » n'est pas une solution.



Améliorer la tranquillité et la sécurité publique

- Supprimer les recoins sombres, en enlevant les obstacles visuels et en améliorant l'éclairage.
- Limiter les horaires d'ouverture des points de vente d'alcool.
- Installer des caméras de vidéosurveillance (vote : 4 pour, 4 contre 6 ne se prononce pas).





III - Comment ces enjeux sont-ils retranscrits dans l'aménagement des espaces publics ?

Au cours des séances n°2, n°3 et n°4, l'atelier citoyen a examiné comment les grands objectifs du projet d'espace public étaient retranscrits dans le plan proposé par l'atelier Osty. Cette réflexion s'est déroulée en salle (analyse de scénarios, travail sur plans ou à l'aide d'images de références) et sur site, afin de visualiser les intentions d'aménagement. Le plan du projet indiquant les secteurs d'aménagement figure à la fin du document.

1. Analyse des deux scénarios d'aménagement



La deuxième séance de l'atelier citoyen était consacrée à l'analyse des avantages et inconvénients des deux scénarios conçus par l'atelier Osty.

Scénario 1 : Espace central occupé par le pôle de transports (arrêt de bus situés au nord, à proximité du tramway)

Avantages 	Inconvénients 
<ul style="list-style-type: none"> > Jardin à proximité des habitations. > Correspondance plus rapide entre bus et tramway. > Façades de l'île Feydeau davantage mises en valeur. > Terrasses des commerces de l'allée Duguay Trouin plus agréables. 	<ul style="list-style-type: none"> > Emprise importante du pôle de transports, qui occupe une partie importante de l'espace central. > Possibles conflits d'usages dus à la concentration des flux. > Étroitesse du quai commun au bus et au tramway.

- > **Les participants insistent sur la préférence exprimée par les riverains pour le scénario 1. L'avis des usagers est partagé.**

Scénario 2 : Espace central occupé par le jardin (arrêts de bus situés au sud, à proximité de l'allée Duguay Trouin)

Avantages 	Inconvénients 
<ul style="list-style-type: none"> > Promenade centrale aérée. > Jardin plus grand. > Séparation des différents flux, mieux répartis dans l'espace et plus lisibles. 	<ul style="list-style-type: none"> > Nuisances engendrées par les bus pour les habitants de l'île Feydeau (bruit, vibrations, pollution). > La voie bus et les arrêts donnent un aspect négatif aux lieux, ils sont néanmoins nécessaires aux usagers > Façades et commerces cachés par les bus. > Espace vert pris entre les bus et le tramway. > Correspondance rallongée entre bus et tramway.

Question : L'aménagement de la voie bus peut-il être réversible ?

Question : est-il possible de supprimer les bus à cet endroit à court / moyen terme ?

2. Avis de l'atelier citoyen sur le plan proposé par l'atelier Osty

Allée Brancas et arrêt de tramway

Allée Brancas

- L'allée Brancas est un lieu de passage animé, qui doit permettre une continuité avec la promenade nantaise de la Loire à la gare, ainsi qu'une correspondance rapide entre les trams 1 et 2. Le maintien de la rampe à vélo pour accéder au parking souterrain est gênant dans la promenade.
- Les banquettes-fontaines offrent des assises pour attendre, se poser, flâner... Leur forme allongée rappelle la Loire. Il faut laisser des espaces libres par alternance, pour permettre aux personnes en fauteuil de s'installer.
- L'eau à hauteur de main est ludique et rafraîchissante. Le mélange de l'eau et de la végétation apporte de l'agrément.
- Il est souhaitable de maintenir des espaces libres pour les terrasses, les commerces ambulants de qualité ou les petits événements.
- Le nouvel éclairage met en valeur les façades de l'allée Brancas.

Question : qu'est-il prévu à la place du square Fleuriot De Langle ?

Arrêt de tramway

- Le maintien d'un passage central pour les piétons est important pour assurer la continuité entre le nord et le sud du secteur. Il constitue toutefois un risque d'accident et de stress pour le personnel de la TAN et les usagers, c'est pourquoi il doit être très protégé et sécurisé.
- Les abris du tramway doivent être solides, esthétiques et fonctionnels, pour protéger de la pluie et du vent. Il faut privilégier la transparence pour profiter de la vue environnante, sans créer de danger pour les malvoyants (prévoir une bande de signalisation).
- Les quais doivent être larges et accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes.

Place du Commerce et ses environs

Aménagement de la Place du Commerce

- Les terrasses des cafés sont conservées et le maintien d'un espace dégagé permet des usages exceptionnels, tels que des installations artistiques ou des événements.
- L'accessibilité de la place est améliorée par la pose d'un revêtement confortable (pavés sans différence de niveau).
- Les gradins intégrant l'ascenseur d'accès au parking souterrain offrent de nouvelles assises. Ils ne doivent pas être trop massifs et pourraient être habillés de plantes grimpantes. La place est petite : il faut conserver la perspective des différents points du site et éviter une structure écrasante.

Question : certains craignent que le gradin soit trop massif. Peut-on avoir des détails sur sa conception ?

Fontaines et éclairages

- Les fontaines offrent de nouvelles assises : elles doivent être bien délimitées pour assurer la sécurité des cyclistes, des personnes handicapées et malvoyantes
- Un éclairage original de la bourse, y compris côté tramway, et de l'arbre de la place du Commerce mette en valeur ces éléments remarquables.
- Les projections lumineuses au sol sont intéressantes à condition qu'elles soient fixes, pour des raisons de sécurité et de confort des usagers.

Question : l'éclairage est un sujet important pour les malvoyants. Est-il possible de le retravailler avec le Conseil Nantais de l'Accessibilité Universelle ?

Allée Duguay Trouin et jardin

Aménagement du jardin

- L'espace central est aéré, occupé par un grand jardin.
- Les espaces doivent être suffisamment larges pour circuler entre les jardinières.
- Une végétation foisonnante, variée et pas trop haute apporte de l'agrément sans gêner la visibilité, en particulier des personnes en fauteuil. Elle ne doit pas déborder sur les espaces piétons, ni constituer un obstacle pour les malvoyants.
- Des assises solides et confortables, intégrées aux jardinières offrent un contact direct avec la végétation. Il faut laisser des espaces libres par alternance, pour permettre aux personnes en fauteuil de s'installer.
- Des bancs doivent être installés à l'ombre et au soleil.
- Les cheminements sont accompagnés par un éclairage qui met en valeur les plantations.

- Le positionnement des bus à proximité de l'allée Duguay Trouin va engendrer des nuisances pour les riverains (bruit, vibrations, pollution visuelle et physique). Les riverains souhaitent supprimer les bus de l'allée Duguay Trouin, et les repousser à proximité immédiate du tram.
- L'aménagement ne reprend pas le principe des quais et des douves : il ne met pas suffisamment en valeur les anciens quais de l'île Feydeau. L'allée Duguay Trouin et l'allée Brancas doivent être traitées de façon équitable.
- L'allée Duguay Trouin doit pouvoir accueillir des terrasses, à l'instar du projet réalisé au sud de l'île Feydeau, quai Turenne.
- La réduction du nombre d'arbres et l'installation d'un éclairage adapté favorisent la mise en valeur des façades.
- Le nivellement est un enjeu important pour assurer l'accessibilité des commerces et des entrées d'immeubles.
- L'aménagement de la voie de desserte pour les riverains et livraisons doit prendre en compte la présence du cabinet médical et du parking privé.
- Le carrefour entre l'allée Duguay Trouin et le Cours des 50 otages doit être sécurisé.

Question : Comment fait-on allée Duguay Trouin pour accueillir les piétons, les terrasses et les voitures sur un espace de 10,5m de large ?

Question : La TAN peut-elle indiquer si les bus vides stationneront le long de l'allée Duguay Trouin ?

